

COMMENT ?

COMBIEN ?

Je suis intéressé(e), comment m'inscrire ?

La première commande s'effectue lors de l'inscription au service de portage de repas Pôle seniors – Parc Martin – Rue Mozart, ou par contact téléphonique au 04 76 35 77 31.

A compter de cette inscription, le service peut être mis en place sous 48h (hors week-end et jours fériés).

Combien ce service coûte t'il ?

Le prix des repas facturés relève d'une délibération du Conseil d'Administration du CCAS. Il varie en fonction des revenus de chacun entre 6.65 euros et 10 euros par jour. Le montant de la facture est déterminé par le nombre de repas livrés ; elle est mensuelle à terme échu.

Puis je bénéficier d'aides ?

Oui, en fonction de ma situation, différentes aides ou allocations peuvent venir adoucir le prix des repas. Je peux me renseigner auprès du CCAS afin de connaître les aides auxquelles prétendre.

Le CCAS

Une équipe à votre écoute



Centre Communal d'Action Sociale
Annexe Mairie
111, rue de la République
38430 Moirans

Tel. 04 76 35 77 22
Email. ccas@ville-moirans.fr
<http://www.ville-moirans.fr>

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 – 12h

Les partenaires

MAIJ
CPAM de Grenoble
CRAM
ADPAH

Maison de l'Emploi
Aide à domicile
Permanence juridique



Portage DES Repas À Domicile



LE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

QU'EST CE QUE C'EST ?

Livraison à domicile

Le portage de repas est un service mis en place par le CCAS de Moirans qui permet aux Moirannais de bénéficier de repas (déjeuner et diner) portés à domicile par le prestataire, sous certaines conditions.

Il n'est pas impératif de réserver les repas d'une semaine entière. Seuls certains jours peuvent être choisis (réguliers ou non).

Ces repas sont confectionnés selon le principe dit de liaison froide, en barquettes jetables.

Les repas sont livrés au domicile du bénéficiaire pour chaque jour de la semaine (du lundi au vendredi).

Il est convenu d'un créneau horaire approximatif de livraison, chaque matin, entre 8h00 et 12h00. Aucune heure précise n'est fixée, néanmoins, le passage du livreur est généralement régulier, compte tenu de sa tournée récurrente.

PUIS-JE CHOISIR ?

chaque jour : 2 menus

La prestation comprend chaque jour, 2 menus au choix composés chacun

Pour le midi :

- d'une entrée
- d'un plat protidique
- d'un accompagnement
- d'un laitage
- d'un fruit ou d'un dessert
- de pain

Pour le soir

- d'un potage
- d'un complément salé
- d'un dessert
- de pain

Les menus proposés peuvent être adaptés à certains régimes (diabétique, sans sel, allergies...) mais ne sont accordés que sur justificatif médical.

SUIS-JE CONCERNÉ ?

un service adaptable

Ce service est destiné aux Moirannais de 60 ans et plus, aux personnes handicapées ou en incapacité temporaire (justifiée par un certificat médical).

Il est donc destiné en priorité aux personnes :

- Qui ne peuvent plus assumer de façon temporaire ou définitive la préparation de leur repas
- Qui rentrent à domicile après une hospitalisation, un séjour en maison de repos, ...
- Qui sont temporairement sans aide durant les absences de leurs proches

Le bénéficiaire ou son représentant légal peut demander la livraison d'un ou plusieurs repas par jour (en fonction de la composition familiale).